

# Autoplanification des horaires

## Séquence et processus

4 au 31 décembre 2022 | 1<sup>er</sup> au 28 janvier 2023

Étapes	Séquence	Processus
1	26 septembre au 2 octobre 2022	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Créer les horaires, inscrire les congés, vacances, assurance salaire, etc.
2	3 octobre au 16 octobre 2022	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Les horaires sont débloqués afin que les employés y inscrivent leurs demandes et préférences concernant l'horaire à venir.
3	17 octobre au 23 octobre 2022	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires, chef de service/gestionnaire, employés et AIC</b> Période d'échange avec le personnel du département et AIC. Réunion d'équipe avec le chef de service/gestionnaire au besoin. Réfléchir à des solutions pour les quarts non couverts.
4	24 octobre au 4 novembre 2022	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Fermer les accès aux employés pour que le responsable des horaires puisse équilibrer les quotas, faire des requêtes pour couvrir les besoins et le booking.
5	Semaine du 7 novembre 2022	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Présenter l'horaire à la chef, visualiser les quarts critiques et trouver une solution pour finaliser le tout.
6	Semaine du 14 novembre 2022	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Afficher sur Facebook ou autre plateforme visuelle pour inviter les employés à rajouter des quarts à la dernière minute.
7	18 novembre 2022	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Sortie officielle de l'horaire à 16 h.

# Autoplanification des horaires

## Séquence et processus

29 janvier au 25 février 2023

Étapes	Séquence	Processus
1	Semaine du 21 novembre 2022	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Créer les horaires, inscrire les congés, vacances, assurance salaire, etc.
2	28 novembre au 11 décembre 2022	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Les horaires sont débloqués afin que les employés y inscrivent leurs demandes et préférences concernant l'horaire à venir.
3	12 décembre au 18 décembre 2022	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires, chef de service/gestionnaire, employés et AIC</b> Période d'échange avec le personnel du département et AIC. Réunion d'équipe avec le chef de service/gestionnaire au besoin. Réfléchir à des solutions pour les quarts non couverts.
4	19 décembre au 30 décembre 2022	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Fermer les accès aux employés pour que le responsable des horaires puisse équilibrer les quotas, faire des requêtes pour couvrir les besoins et le booking.
5	Semaine du 2 janvier 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Présenter l'horaire à la chef, visualiser les quarts critiques et trouver une solution pour finaliser le tout.
6	Semaine du 9 janvier 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Afficher sur Facebook ou autre plateforme visuelle pour inviter les employés à rajouter des quarts à la dernière minute.
7	Vendredi 13 janvier 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Sortie officielle de l'horaire à 16 h.

# Autoplanification des horaires

## Séquence et processus

26 février au 25 mars 2023

Étapes	Séquence	Processus
1	Semaine du 19 décembre 2022	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Créer les horaires, inscrire les congés, vacances, assurance salaire, etc.
2	26 décembre 2022 au 8 janvier 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Les horaires sont débloqués afin que les employés y inscrivent leurs demandes et préférences concernant l'horaire à venir.
3	9 janvier au 15 janvier 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires, chef de service/gestionnaire, employés et AIC</b> Période d'échange avec le personnel du département et AIC. Réunion d'équipe avec le chef de service/gestionnaire au besoin. Réfléchir à des solutions pour les quarts non couverts.
4	16 janvier au 27 janvier 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Fermer les accès aux employés pour que le responsable des horaires puisse équilibrer les quotas, faire des requêtes pour couvrir les besoins et le booking.
5	Semaine du 30 janvier 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Présenter l'horaire au chef, visualiser les quarts critiques et trouver une solution pour finaliser le tout.
6	Semaine du 6 février 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Afficher sur Facebook ou autre plateforme visuelle pour inviter les employés à rajouter des quarts à la dernière minute.
7	Vendredi 10 février 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Sortie officielle de l'horaire à 16 h.

# Autoplanification des horaires

## Séquence et processus

26 mars au 22 avril 2023

Étapes	Séquence	Processus
1	Semaine du 16 janvier 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Créer les horaires, inscrire les congés, vacances, assurance salaire, etc.
2	23 janvier au 5 février 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Les horaires sont débloqués afin que les employés y inscrivent leurs demandes et préférences concernant l'horaire à venir.
3	6 février au 12 février 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires, chef de service/gestionnaire, employés et AIC</b> Période d'échange avec le personnel du département et AIC. Réunion d'équipe avec le chef de service/gestionnaire au besoin. Réfléchir à des solutions pour les quarts non couverts.
4	13 février au 24 février 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Fermer les accès aux employés pour que le responsable des horaires puisse équilibrer les quotas, faire des requêtes pour couvrir les besoins et le booking.
5	Semaine du 27 février 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Présenter l'horaire à la chef, visualiser les quarts critiques et trouver une solution pour finaliser le tout.
6	Semaine du 6 mars 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Afficher sur Facebook ou autre plateforme visuelle pour inviter les employés à rajouter des quarts à la dernière minute.
7	Vendredi 10 mars 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Sortie officielle de l'horaire à 16 h.

# Autoplanification des horaires

## Séquence et processus

23 avril au 20 mai 2023

Étapes	Séquence	Processus
1	Semaine du 13 février 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Créer les horaires, inscrire les congés, vacances, assurance salaire, etc.
2	20 février au 5 mars 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Les horaires sont débloqués afin que les employés y inscrivent leurs demandes et préférences concernant l'horaire à venir.
3	6 mars au 12 mars 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires, chef de service/gestionnaire, employés et AIC</b> Période d'échange avec le personnel du département et AIC. Réunion d'équipe avec le chef de service/gestionnaire au besoin. Réfléchir à des solutions pour les quarts non couverts.
4	13 mars au 24 mars 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Fermer les accès aux employés pour que le responsable des horaires puisse équilibrer les quotas, faire des requêtes pour couvrir les besoins et le booking.
5	Semaine du 27 mars 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Présenter l'horaire à la chef, visualiser les quarts critiques et trouver une solution pour finaliser le tout.
6	Semaine du 3 avril 2023	<b>Cibles : Resp. de la création des horaires et employés</b> Afficher sur Facebook ou autre plateforme visuelle pour inviter les employés à rajouter des quarts à la dernière minute.
7	Jedi 6 avril 2023	<b>Cible : Resp. de la création des horaires</b> Sortie officielle de l'horaire à 16 h.